

Bruxelles, le 14 janvier 2019

87 dépassements d'un signal rouge en 2018

Grâce aux dispositifs de sécurité, la proportion de situations potentiellement dangereuses diminue

En 2018, sur un total d'environ 1,3 million de trains ayant circulé sur les voies principales du réseau, 87 ont dépassé un signal rouge. Il s'agit d'une hausse en comparaison avec les 55 cas enregistrés l'année précédente. Dans 24 cas sur 87, le « premier point potentiellement dangereux » (le plus souvent l'intersection avec une autre voie) a été atteint. Cette proportion est en baisse. En 2018, aucun usager du réseau n'a été blessé lors d'un dépassement de signal.

Analyse des dépassements de signaux en voie principale

Chaque jour, en moyenne, 3600 trains de voyageurs et 400 trains de marchandises circulent sur les voies principales du réseau ferroviaire belge. La sécurité y est élevée : l'an dernier aucun usager du réseau n'a été blessé lors d'un dépassement de signal. **Sur un total annuel d'environ 1,3 million de trains, 87 ont dépassé un signal rouge en 2018, soit 32 de plus qu'en 2017.**

Le franchissement d'un signal rouge n'est pas systématiquement source de danger. Le risque ne se présente que lorsque le train concerné atteint le « premier point potentiellement dangereux » (à savoir le plus souvent l'intersection avec une autre voie) qui suit le signal non respecté. L'an dernier, ce fut le cas dans 24 des 87 dépassements (soit une proportion de 27,6% contre 34,5% en 2017 - voir le graphique ci-après).

Depuis la fin du programme de déploiement de la TBL1+ (dispositif de freinage d'urgence) et grâce à la mise en œuvre continue de l'ETCS (contrôle permanent de la vitesse) les experts en sécurité d'Infrabel constatent une diminution graduelle de cette proportion d'atteinte du 1^{er} point potentiellement dangereux. Ainsi, **l'an dernier, le 1^{er} point potentiellement dangereux n'a pas été atteint dans 84% des cas où l'un de ces 2 dispositifs a été activé.**

C'est pour cette raison qu'Infrabel et les entreprises ferroviaires continuent à renforcer la sécurité en poursuivant la mise en œuvre de l'ETCS. Le « **European Train Control System** » **surveille en permanence la vitesse du train jusqu'à prendre le pas sur le conducteur s'il ne respecte pas la signalisation. A ce jour, 24% des voies principales du réseau (soit 1553km) en sont dotés** faisant d'Infrabel un des leaders européens en la matière.

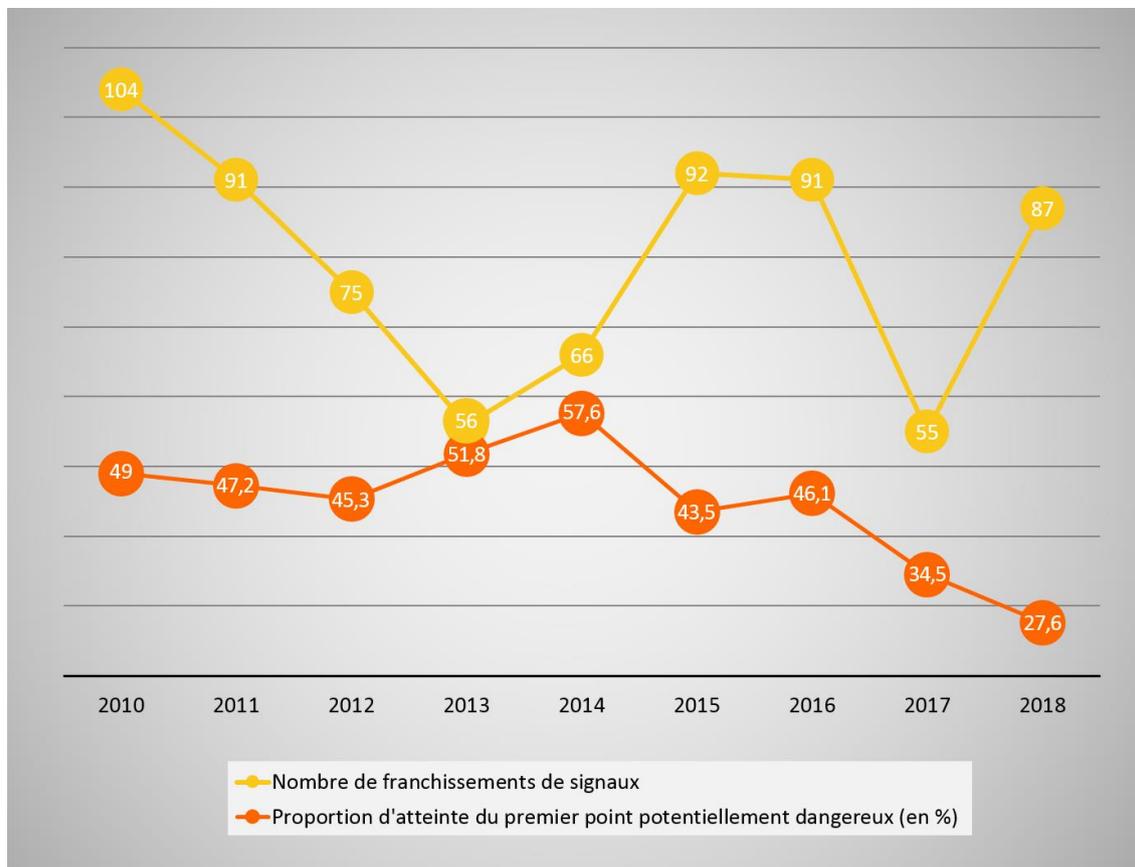
Pour ce qui concerne les voies accessoires, portions du réseau sur lesquelles les trains circulent à une vitesse qui varie entre 20 et 40km/h et le plus souvent à vide, le nombre de franchissements irréguliers d'un signal a été de 82 en 2018 contre 72 en 2017.

Poursuite du plan d'action

Infrabel déploie actuellement 34 mesures d'amélioration, pour la plupart en collaboration avec l'ensemble des acteurs du secteur ferroviaire. **Deux nouvelles initiatives ont été prises fin 2018 : une enquête d'une ampleur inédite auprès des conducteurs et la mise à disposition de films didactiques.**

Les films didactiques consistent en de petites animations au travers desquelles Infrabel reconstitue les circonstances dans lesquelles un signal rouge a été franchi. Ce matériel est mis à disposition des entreprises ferroviaires et leur permet de sensibiliser le personnel. Quant à l'enquête, elle vise à mieux cerner le point de vue des conducteurs. Quelque 648 personnes – travaillant pour 11 entreprises ferroviaires distinctes – y ont répondu. L'analyse des résultats permettra de mieux comprendre les facteurs qui occasionnent un dépassement de feu rouge et de déboucher sur la mise en œuvre rapide de diverses actions complémentaires très ciblées.

Aperçu des dépassements de signaux en voie principale (2010-2018)



Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1^{er} janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges. L'entreprise emploie actuellement quelque 10.300 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,5 milliard d'euros (2017).